



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

IGÉSR

INSPECTION GÉNÉRALE
DE L'ÉDUCATION, DU SPORT
ET DE LA RECHERCHE

L'orientation post-bac en quelques questions/réponses

Dans la poursuite du webinaire organisé le 11 janvier 2023 portant sur la continuité des parcours des lycéens, ce document sous un format questions-réponses est un prolongement direct de la thématique de la transition lycée-enseignement supérieur¹. La finalité de ce document est d'apporter des éléments objectifs qui illustrent l'évolution des profils des candidats et des admissions pour alimenter le discours porté auprès des équipes enseignantes, des élèves et des familles et donner une base d'analyse pour la construction du volet « orientation vers le supérieur » des projets d'établissement.

Les données proposées sont issues de la plateforme Parcoursup pour les sessions 2020, 2021 et 2022. Elles incluent tous les profils qui candidatent, néo-bacheliers généraux, technologiques et professionnels, mais aussi les réorientés et les « autres profils », même si l'analyse porte prioritairement sur les néo-bacheliers.

¹ Ce document a été élaboré par les membres de la mission de l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGÉSR) relative à l'analyse des vœux et affectations dans l'enseignement supérieur des bacheliers 2021 après la réforme du lycée général et technologique : Mélanie Caillot, Olivier Sidokpohou, Yannick Alméras, Marie-Odile Bouquet, Frédéric Forest, Isabelle Leguy, Dominique Obert, Jean-Michel Paguet et Michel Quéré.

QUESTIONS

- Question 1 : Les classements des formations sélectives ou à capacité limitée sont-elles le résultat de l'application d'un algorithme ?3
- Question 2 : Les admissions dans les formations reflètent-elles la diversité des candidatures ?.....5
- Question 3 : Y a-t-il un lien fort entre les choix de doublettes de spécialités des bacheliers généraux et les formations qu'ils intègrent ?7
- Question 4 : Les formations ne regardent-elles que les spécialités pour effectuer leurs classements pour les candidats de la voie générale ?8
- Question 5 : Le profil des candidats admis dans les formations de droit et sciences politiques a-t-il changé depuis la réforme ?..... 10
- Question 6 : Peut-on faire des études de santé sans avoir fait la spécialité mathématiques en terminale ? 12
- Question 7 : Est-ce que les candidats qui ont suivi la doublette mathématiques/sciences économiques et sociales alimentent les formations en économie et gestion ? 14
- Question 8 : Constate-t-on une baisse générale de la part des filles dans les filières scientifiques post-bac suite à la réforme ? 15
- Question 9 : Faut-il avoir pris la doublette mathématiques/physiques-chimie en terminale pour faire des études d'ingénieur ? 17
- Question 10 : Est-ce que les bacheliers professionnels sont plus accueillis en STS ? 19
- Question 11 : Est-ce que les bacheliers technologiques sont plus accueillis en BUT ?22

Question 1 : Les classements des formations sélectives ou à capacité limitée sont-elles le résultat de l'application d'un algorithme ?

La réponse est NON.

Les formations sélectives, y compris les formations supérieures en lycée, utilisent dans leur grande majorité une méthodologie reposant sur un dosage entre deux procédures d'analyse des candidatures par la commission chargée de l'examen des dossiers :

- Une analyse quantitative via un outil de type tableur plus ou moins sophistiqué qui met en œuvre les critères décidés par la commission d'examen des vœux et réalise un traitement à partir des résultats scolaires chiffrés des candidats. Cette analyse quantitative, souvent qualifiée d'algorithme local, aboutit généralement pour chaque dossier à une moyenne ou un score, dont le calcul se base sur les notes brutes ou retraitées, en incluant parfois une évaluation de la fiche avenir.
- Une analyse qualitative de chaque dossier, qui prend en compte des éléments comme la fiche avenir et le projet de formation motivé : selon les formations, il peut s'agir de tous les dossiers classés par la première phase quantitative ou de tous les dossiers au-dessus ou au voisinage d'une barre déterminée par les enseignants de la commission. C'est le plus souvent à ce stade que sont pris en considération les options et les parcours spécifiques suivis par les élèves² et que sont pris en compte, avec beaucoup d'attention, les appréciations des enseignants et le projet motivé du candidat.

L'importance relative des deux analyses est propre à chaque formation.

En classe préparatoire scientifique, où la pratique du classement est ancienne, les pratiques peuvent être très variables : deux classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) mathématiques, physique et sciences de l'ingénieur (MPSI) très attractives, situées à deux cents mètres l'une de l'autre, auront une pratique de classement reposant pour l'une, quasi exclusivement sur une analyse quantitative réalisée à partir de critères extrêmement sophistiqués et modélisée via un algorithme pour traiter les données issues du dossier Parcoursup, et pour l'autre, une pratique d'analyse entièrement manuelle, écartant toute utilisation d'un pré-classement automatisé.

² Les options artistiques pour les formations du champ artistique, l'option droit et enjeux du monde contemporain pour les formations de droit et sciences politiques, etc. Les langues anciennes sont par ailleurs valorisées au-delà du champ des formations littéraires. Les parcours spécifiques regroupent les sections d'excellence sportives, les sections linguistiques, etc.

Dans les deux cas, l'algorithme ne décide pas; il met en œuvre les critères décidés par les enseignants de la commission.

L'analyse des candidatures est assurée sous le contrôle du chef d'établissement, y compris pour les formations sélectives en lycée, qui a la responsabilité :

- de constituer les jurys ou commissions d'examen des vœux;
- d'arrêter la liste de candidats classés proposés par la commission et de signer le rapport d'examen des vœux publié sur Parcoursup.

Cette responsabilité est personnelle et ne peut être déléguée.

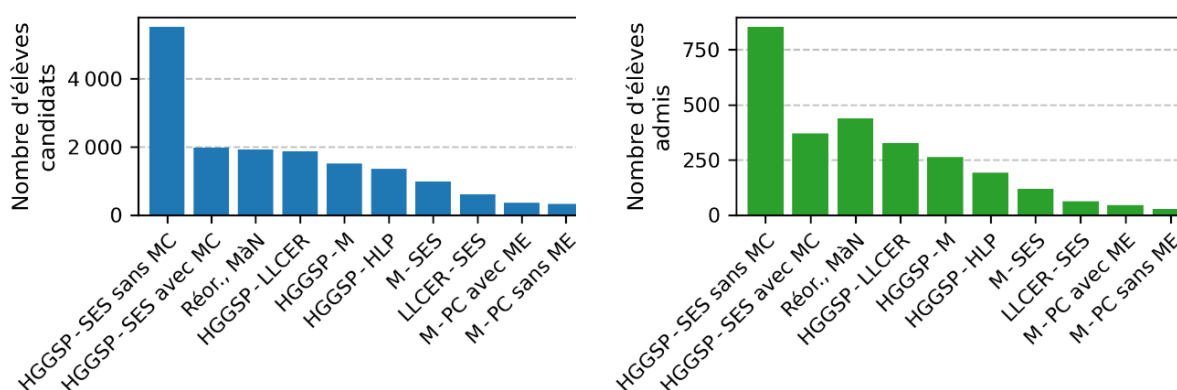
Question 2 : Les admissions dans les formations reflètent-elles la diversité des candidatures ?

La réponse est OUI.

Cela signifie que les enseignants des formations de l'enseignement supérieur, qui sont en charge du classement des candidatures, n'ont pas créé de filtre supplémentaire en barrant la route à telle ou telle doublette de spécialité ou à telle ou telle série de voie technologique.

On peut en trouver une première illustration dans une famille de formations à la fois recherchées et sélectives, à savoir les Instituts d'études politiques (IEP).

Instituts d'études politiques (IEP) – Répartition des principaux profils des candidats (90 %) et des admis à l'issue de la phase principale en 2022



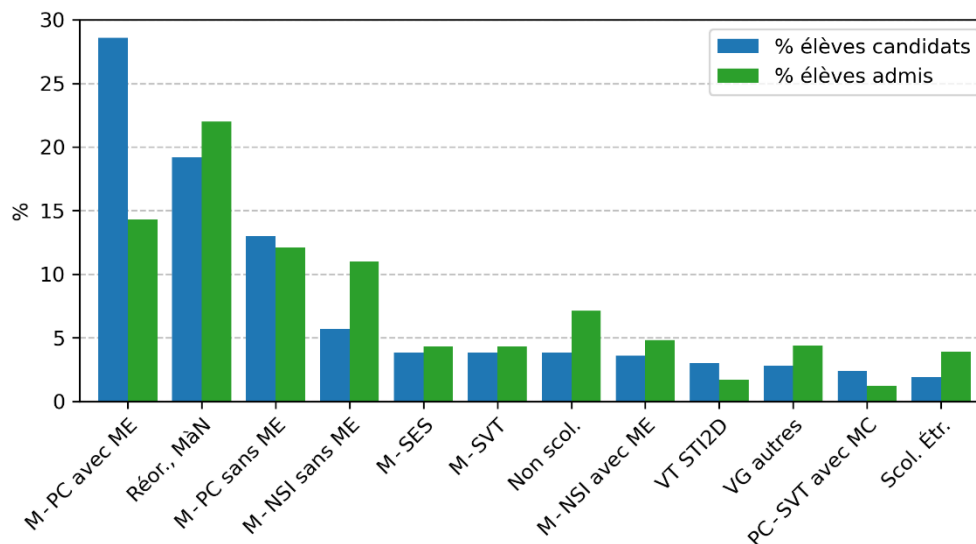
Source : IGÉSR partir des extractions Parcoursup
Les profils sont ordonnés en fonction du nombre de candidats.

L'ordre des profils de candidatures est le même que celui des profils d'admis (à l'exception des réorientations, mises à niveau). Au-delà des profils principaux représentés par les graphiques, des doublettes plus rares (représentées par quelques candidats) ont été également admises dans les mêmes proportions.

Dans les formations plus scientifiques, où, même si aucune doublette n'était exclue, il était fortement conseillé d'avoir suivi un enseignement de mathématiques en terminale et une autre spécialité scientifique, on s'aperçoit que les candidats eux-mêmes ont intégré ces conseils puisque la quasi-totalité des candidatures correspondent à ces profils attendus. Cela amène à une diversité bien moindre que dans les formations de sciences humaines et sociales (SHS) dès la phase des candidatures.

On peut l'illustrer au travers de l'exemple des licences de mathématiques et informatiques :

Licences de mathématiques et d'informatique – Répartition des principaux profils des candidats (90 %) et des admis³ à l'issue de la phase principale en 2022



Source : IGÉSR à partir des extractions Parcoursup
Les profils sont ordonnés en fonction du nombre de candidats.

Les profils les plus représentés issus de la filière générale comportent tous la spécialité mathématiques, les profils ne comportant pas du tout de mathématiques pesant à l'inverse moins de 0,5 %. La chute relative entre les deux phases de Parcoursup de la part du profil M-PC avec option mathématiques expertes (ME) est due, pour un même profil très recherché, à la concurrence des formations sélectives (CPGE et formations d'ingénieurs en particulier).

Le cas particulier des réorientés-mises à niveau

Le nombre de réorientés était de 185645 en 2022, soit un peu moins de 20 % des candidats ayant confirmé au moins en vœu en phase principale. Au-delà des vœux de sécurité de certains étudiants qui n'anticipent pas toujours une réussite dans leur cursus (en santé notamment), cet effectif traduit la non-linéarité croissante des parcours étudiants (en 2019, les néo-bacheliers représentaient moins de 60 % des effectifs inscrits en première année de licence, le reste étant composé principalement des réorientés, redoublants et reprise d'études). Ces étudiants correspondent, en proportion, au profil qui réussit le mieux à l'issue de la première année dans un échantillon d'universités⁴. Les parcours de ces étudiants sont à connaître, notamment pour relativiser les choix faits par les lycéens en terminale qui ne sont pas définitifs mais ouvrent un parcours post-bac.

³ Les admis regroupent tous les candidats qui ont accepté une proposition d'admission faite par au moins une des formations demandées.

⁴ IGÉSR (avril 2021). Mesure de la réussite étudiante en licence au regard de la mise en œuvre de la loi ORE, une approche par les crédits ECTS, volet 2 (rapport n° 2021-078).

Question 3 : Y a-t-il un lien fort entre les choix de doublettes de spécialités des bacheliers généraux et les formations qu'ils intègrent ?

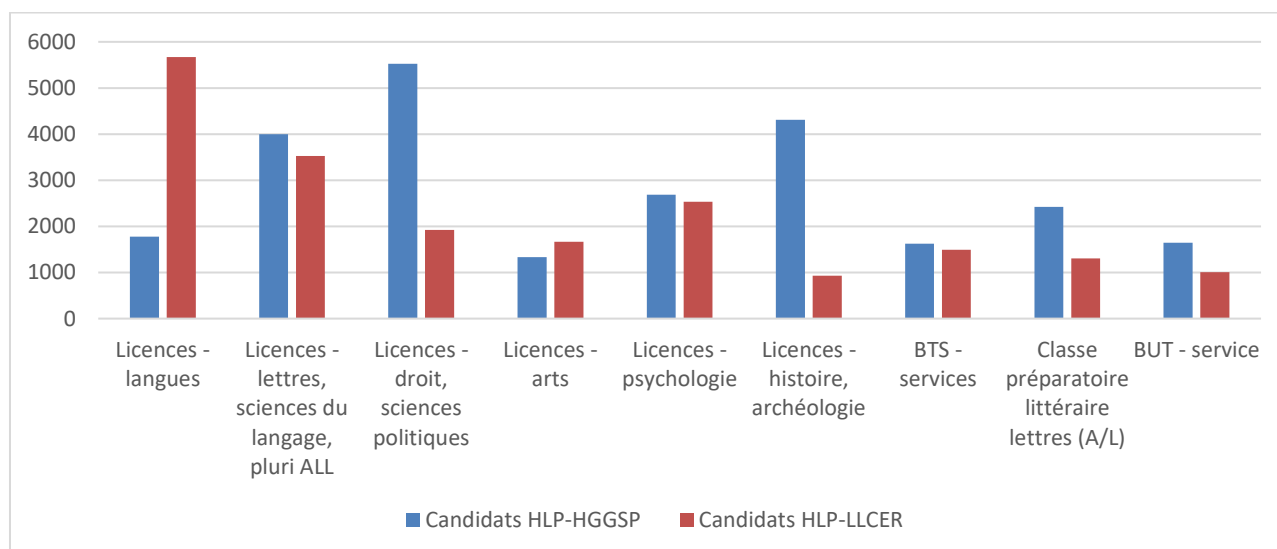
La réponse est OUI.

Il y a plusieurs nuances cependant :

- Chaque doublette de spécialité mène vers une très grande variété de formations, même si on peut le plus souvent distinguer un profil « cœur de cible ».
- Les choix de doublettes des lycéens sont associés à des orientations très différentes : une orientation très concentrée pour les profils M-PC avec option mathématiques expertes, avec plus de 80 % d'orientations dans le domaine scientifique, une orientation beaucoup plus variée pour les profils SES-SVT.

Prenons exemple de deux doublettes littéraires ayant la spécialité HLP en commun : HLP-LLCER et HLP-HGGSP.

**Répartition des admis à l'issue de la phase principale en 2021
pour les profils HLP-LLCER et HLP-HGGSP**



Source : IGÉSR à partir des extractions Parcoursup

On peut constater que les deux doublettes privilégient des orientations dans le domaine des lettres, langues, sciences humaines et sociales, avec cependant des tropismes assez différents liés à la deuxième spécialité : licences de langues pour HLP-LLCER et licences de droit et d'histoire pour HLP-HGGSP.

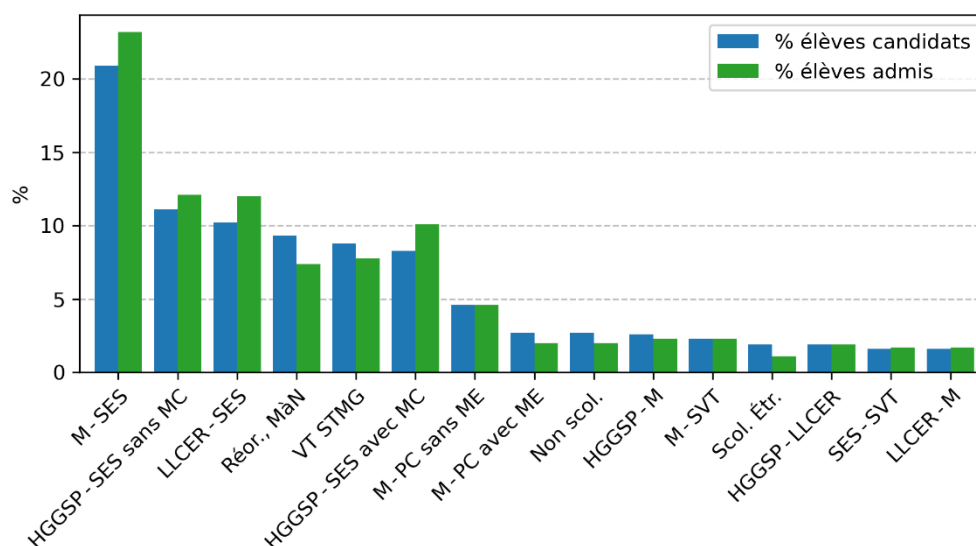
Question 4 : Les formations ne regardent-elles que les spécialités pour effectuer leurs classements pour les candidats de la voie générale ?

La réponse est **NON**.

Le tronc commun constitue, en particulier pour les formations de sciences humaines et sociales, un élément prépondérant de l'analyse des candidatures car il permet, au travers des notes et des appréciations des enseignants, de savoir si le candidat dispose des qualités requises pour réussir. Dans certaines formations, les notes de spécialité sont intégrées dans le calcul de la moyenne, mais affectées du même coefficient que celles du tronc commun.

Par exemple, le travail mené par les écoles de commerce et de management ne semble pas tenir compte des spécialités choisies par les candidats. Les profils, variés, des candidats admis sont sensiblement les mêmes que ceux qui candidotent.

Écoles de commerce et management (post-bac) – Répartition des principaux profils des candidats (90 %) et des admis à l'issue de la phase principale en 2022

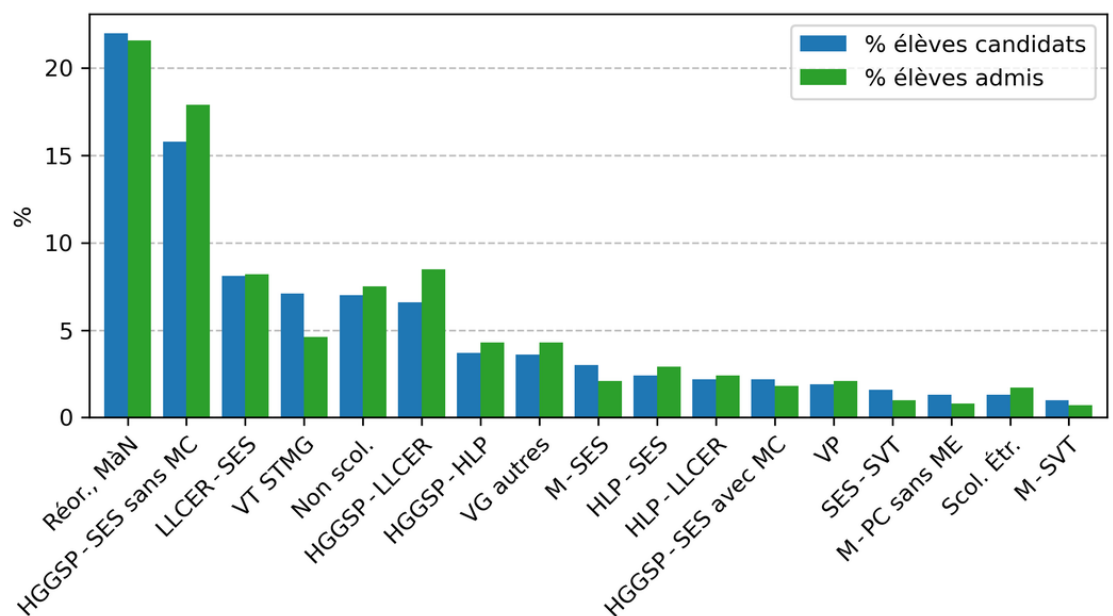


Source : IGÉSR à partir des extractions Parcoursup
Les profils sont ordonnés en fonction du nombre de candidats.

Il en est de même dans les licences de sciences humaines et sociales, par exemple en information-communication.

Certains profils, comme les bacheliers STMG sont proportionnellement moins présents parmi les admis que parmi les candidats et d'autres un peu plus (HGGSP-LLCER), mais l'ordre reste dans l'ensemble identique : aucun profil n'est exclu, aucun profil n'est plébiscité. Il est à noter la part importante des réorientés parmi les candidats et les admis.

Licence information-communication – Répartition des principaux profils des candidats (90 %) et des admis à l'issue de la phase principale en 2022



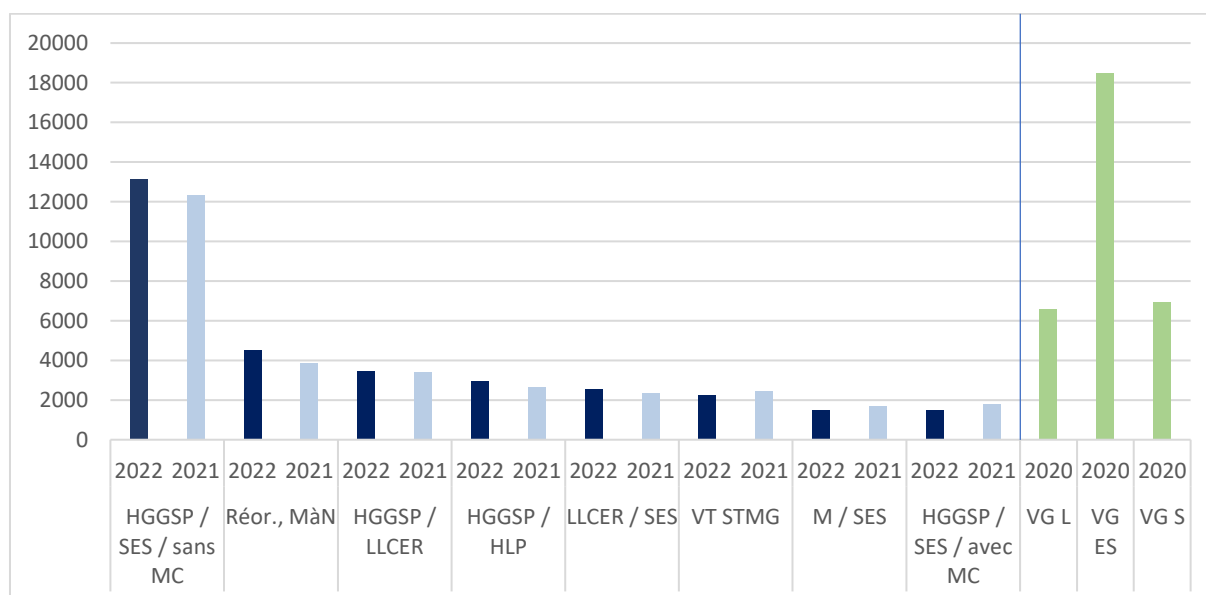
Source : IGÉSR à partir des extractions Parcoursup
 Les profils sont ordonnés en fonction du nombre de candidats.

Question 5 : Le profil des candidats admis dans les formations de droit et sciences politiques a-t-il changé depuis la réforme ?

La réponse est OUI.

Les élèves de profil scientifique (M-PC, M-SVT, PC-SVT, M-NSI, M-SI, etc) sont quasiment absents dans l'ensemble des principaux profils d'élèves admis en L1 droit sciences politiques au profit des élèves suivant l'enseignement de spécialité HGGSP. On remarque que le nombre d'élèves issus de la voie technologique STMG est également en baisse sur les trois dernières années.

Licence 1 droit et sciences politiques - profils des admis (72 %) selon les principales doublettes d'enseignement à l'issue de la phase principale de 2020 à 2022



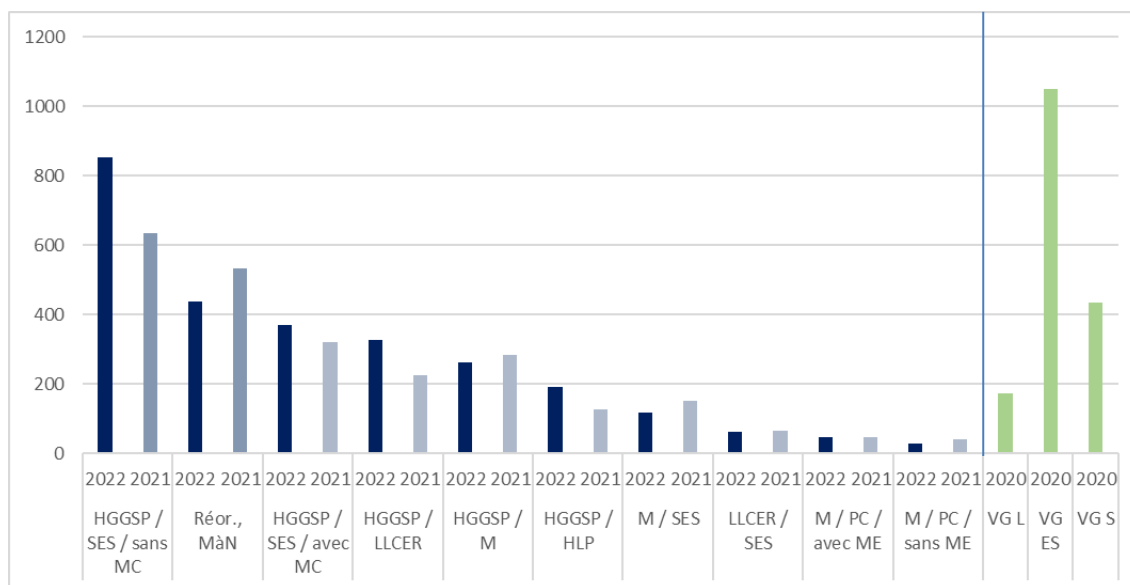
Source : IGÉSR à partir des extractions Parcoursup

En ce qui concerne les IEP, ce sont essentiellement des lycéens ayant suivi l'enseignement de spécialité HGGSP qui alimentent les rangs des étudiants, avec une tendance qui s'accroît en 2022. Les candidats au profil littéraire (HGGSP-LLCER et HGGSP-HLP) admis en IEP sont plus nombreux en 2022 que les anciens bacheliers L (550 environ contre à peine 200) et en augmentation par rapport à 2021.

Il y a de moins en moins d'étudiants en réorientation.

On ne retrouve plus en nombre aussi élevé les élèves qui étaient issus de la série S en 2020, les élèves de mathématiques-physique-chimie ne sont plus que 75 à la rentrée 2022, ils étaient 433 issus de série S en 2020.

Instituts d'études politiques - profils des admis (94 %) selon les principales doublettes d'enseignement à l'issue de la phase principale de 2020 à 2022



Source : IGÉSR à partir des extractions Parcoursup

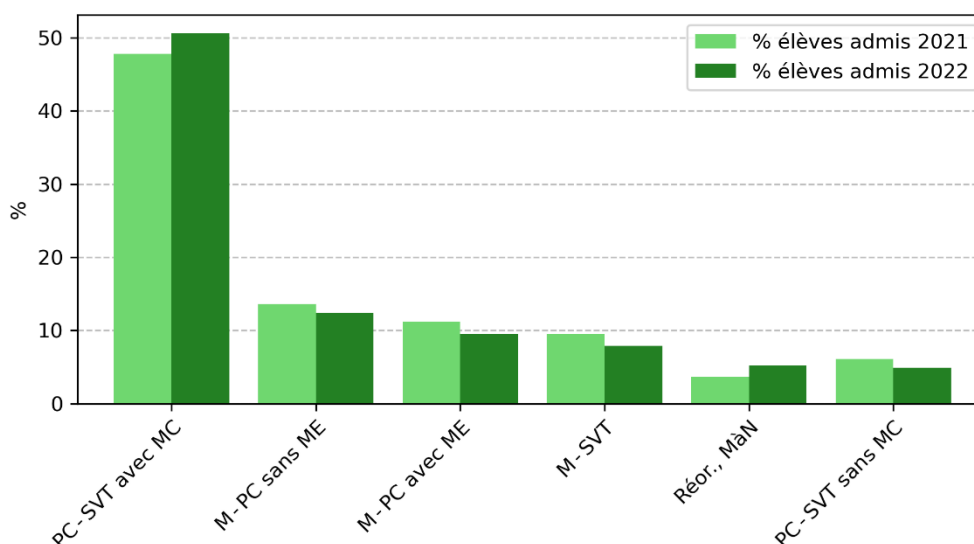
Question 6 : Peut-on faire des études de santé sans avoir fait la spécialité mathématiques en terminale ?

La réponse est OUI.

C'est même la situation majoritaire en parcours d'accès spécifique santé (PASS) puisque la doublette PC-SVT associée à l'option mathématiques complémentaires (MC) représentait plus de 50 % des admis dans cette formation en 2022.

Pour la session 2022 de Parcoursup, 37 sites universitaires offraient la possibilité à 26 583 étudiants de s'inscrire en PASS. Dans ces formations, de plus en plus attractives, le profil PC-SVT associé à MC est le plus courant. C'est à la fois celui qui candidate le plus, qui reçoit le plus de propositions de la formation et qui les accepte le plus; il représente en effet plus de 50 % des admissions en 2022, donnée en augmentation par rapport à 2021. Par ailleurs, si le profil M-PC est également très apprécié des formations, il n'en reste pas moins qu'une multiplicité de profils scientifiques est également présente, soit autour des mathématiques (M-SVT, M-PC) mais parfois, et plus rarement sans les mathématiques (par exemple SES-SVT avec moins de 1 % des admis 2022). Au-delà des spécialités, c'est le niveau scolaire qui semble décisif, avec près de 30 % de mentions très bien parmi les admis en 2022.

Parcours accès spécifique santé - Répartition des principaux profils des admis (90 %) à l'issue de la phase principale en 2021 et 2022



Source : IGÉSR à partir des extractions Parcoursup

Les profils sont ordonnés en fonction du nombre d'admis en 2022.

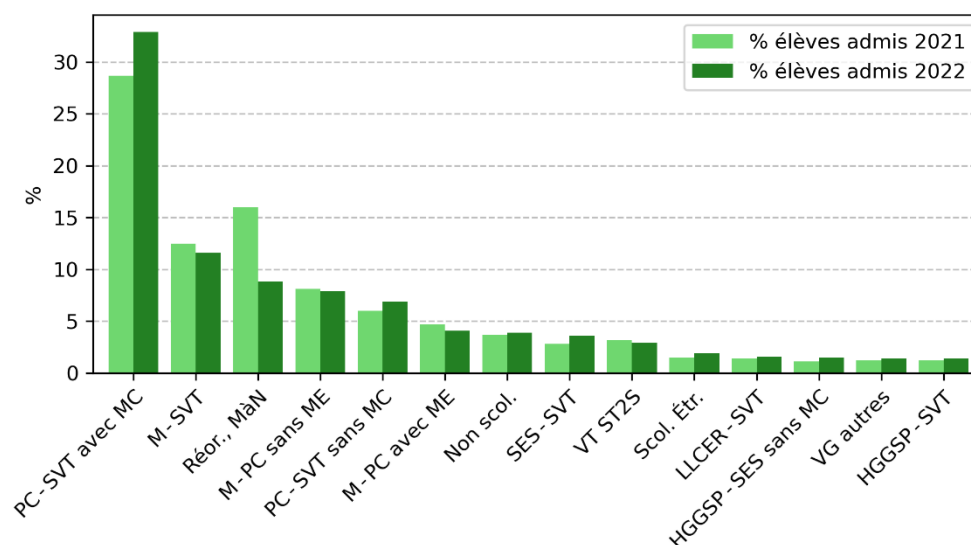
C'est en licence accès santé (LAS) que l'on retrouve la plus grande diversité de profils en termes de recrutement, en cohérence avec l'objectif de la réforme de l'accès dans les études de santé.

En 2021-2022, le nombre de places offertes par ces voies a augmenté pour atteindre 21910 places. Le profil PC-SVT avec MC représente encore plus de 30 % des admis, et d'autres profils scientifiques représentent aussi, pour certains, plus de 5 %, voire 10 %, des admissions; il s'agit de M-SVT, M-PC avec ou sans ME, PC-SVT sans MC.

Mais des profils avec des spécialités en sciences humaines et sociales ou des bacheliers technologiques ont aussi été admis, certes dans des proportions moindres : 3,1 % des admis venaient de ST2S; 1,7 % avaient suivi HGGSP-SES; 1,5 % LLCER-SVT; 1,2 % venaient de STMG et 0,6 % avaient suivi LLCER-SES. Cette variété de profils se retrouve également dans les licences « sciences pour la santé » qui se sont parfois substituées au PASS.

Soulignons que, d'une manière générale, le niveau scolaire est aussi plus hétérogène avec 12 % de mentions très bien en LAS et que, selon la discipline de la licence (droit, STAPS, sciences de la vie et de la Terre, etc.), certaines ont des places vacantes en fin de procédure.

Licence 1 accès santé - Répartition des principaux profils des admis (90 %) à l'issue de la phase principale en 2021 et 2022



Source : IGÉSR à partir des extractions Parcoursup

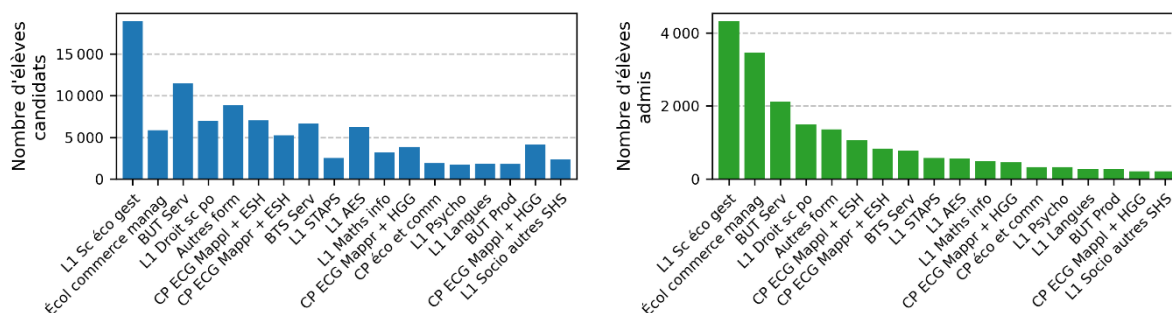
Les profils sont ordonnés en fonction du nombre d'admis en 2022.

Question 7 : Est-ce que les candidats qui ont suivi la doublette mathématiques/sciences économiques et sociales alimentent les formations en économie et gestion ?

La réponse est OUI.

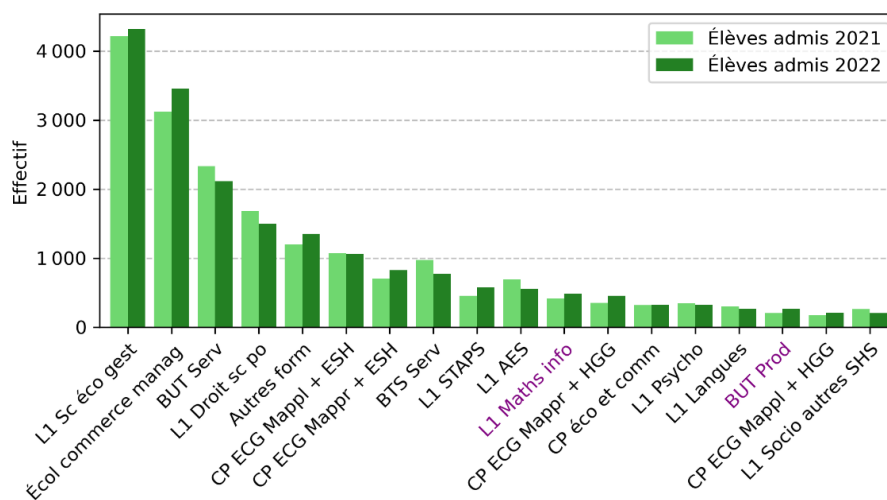
Les lycéens ayant suivi la doublette M-SES, en nombre croissant et qui représentent 7,5 % des effectifs de terminale générale, candidatent majoritairement en L1 sciences économie-gestion, en bachelor universitaire de technologie (BUT) services et en CPGE économique et commerciale générale (ECG), les candidatures en L1 sciences économie-gestion et ECG étant plus nombreuses en 2022 qu'en 2021.

Profil mathématiques-SES – Nombres d'élèves du profil ayant candidaté et été admis pour les principales formations (90 %) en phase principale en 2022



Source : IGÉSR à partir des extractions Parcoursup
Les profils sont ordonnés en fonction du nombre d'admis.

Profil mathématiques-SES – Nombres d'élèves du profil admis sur les principales formations (90 %) à l'issue de la phase principale en 2021 et 2022



Source : IGÉSR à partir des extractions Parcoursup
Les profils sont ordonnés en fonction du nombre d'admis en 2022.

Question 8 : Constate-t-on une baisse générale de la part des femmes dans les filières scientifiques post-bac suite à la réforme ?

La réponse est **NON**.

Les chiffres montrent une stabilité globale sur les trois dernières années (l'année 2020 étant la dernière année avant la réforme).

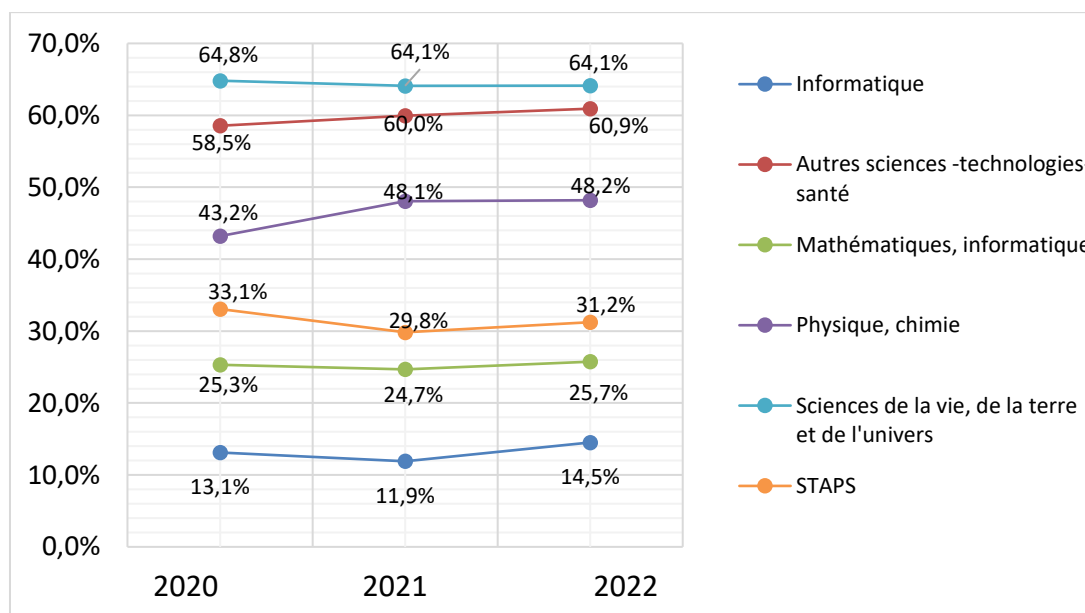
Évolution de la part des femmes admises dans les formations supérieures scientifiques⁵

Série/Profil	Total admis Parcoursup	Total admis Parcoursup Femmes	Total admis en formations scientifiques	Total Femmes admises en formations scientifiques	Part Femmes parmi les admis en formations scientifiques	Part Femmes s'orientant en formations scientifiques
VG 2020	320 058	183 639	86 654	31 637	36,51 %	17,23 %
VG 2021	315 212	179 041	85 626	31 391	36,66 %	17,53 %
VG 2022	305 319	173 088	81 342	29 733	36,55 %	17,18 %

Source : IGÉSR à partir des extractions Parcoursup

On observe cette stabilité dans les formations non sélectives comme les licences :

Évolution de la part des femmes admises en licences scientifiques (phase principale)

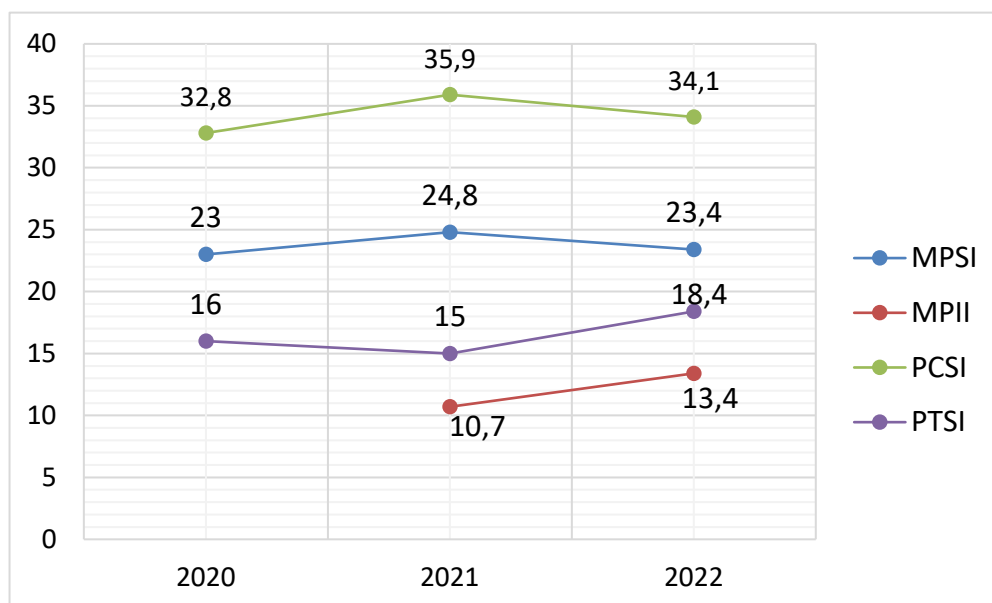


Source : IGÉSR à partir des extractions Parcoursup

⁵ Référentiel de la voie générale (VG) 2020 : séries L, S et ES. Référentiels de la voie générale 2021 et 2022 : tous les profils de la voie générale et les VG L, S et ES décalés en 2021. Les phases principale et complémentaire de Parcoursup sont prises en compte.

On l'observe aussi dans les formations sélectives comme les CPGE :

Évolution de la part des femmes admises en CPGE scientifiques (phase principale)



Source : IGÉSR à partir des extractions Parcoursup

Seule exception notable, la formation des écoles d'ingénieurs post-bac voit la part des femmes admises baisser depuis trois ans, passant de 30,6 % en 2020 à 27,9 % en 2022 (directement liée à la diminution des candidatures). Cette tendance est évidemment suivie de près par les formations en question.

Un regard plus précis sur les chiffres montre que, plus qu'une désaffection des femmes (la baisse de leur nombre suit la baisse démographique globale), on observe une hausse sensible de l'intérêt des hommes (à toutes les étapes du processus) pour ce type de formation :

Année	Total admis Parcoursup formation ingénieur	Femmes	Hommes	Total admis Parcoursup voie générale
2020	16 893	5 239	11 654	320 058
2021	17 330	5 029	12 301	315 212
2022	17 503	4 908	12 595	305 319

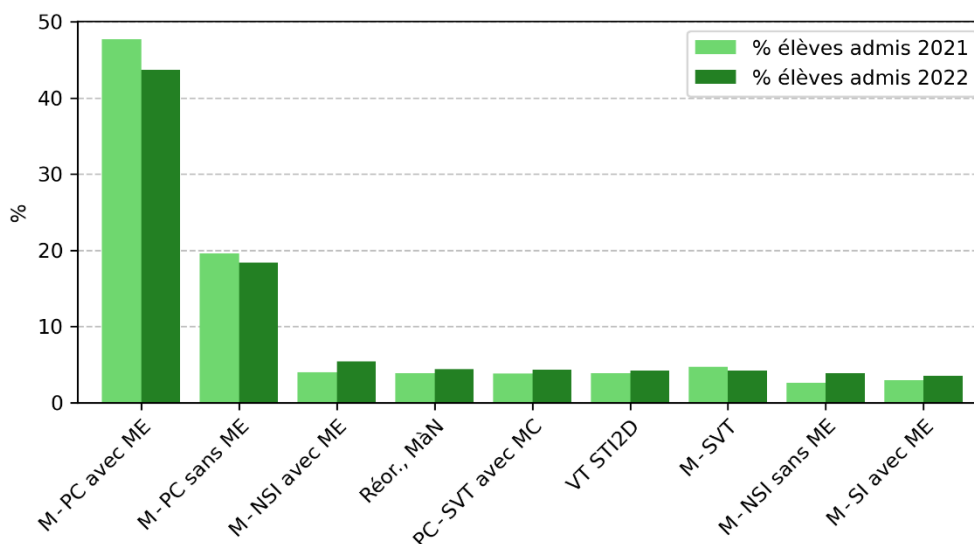
Source : IGÉSR à partir des extractions Parcoursup

Question 9 : Faut-il avoir pris la doublette mathématiques/physiques-chimie en terminale pour faire des études d'ingénieur ?

La réponse est **NON**.

Cependant, du fait de sa prédominance dans le vivier scientifique (la doublette M-PC est la plus choisie parmi les candidats de la voie générale), c'est le profil le plus présent parmi les admis.

Écoles d'ingénieurs (post-bac) - Répartition des principaux profils des admis (90 %) à l'issue de la phase principale en 2021 et 2022



Source : IGÉSR à partir des extractions Parcoursup

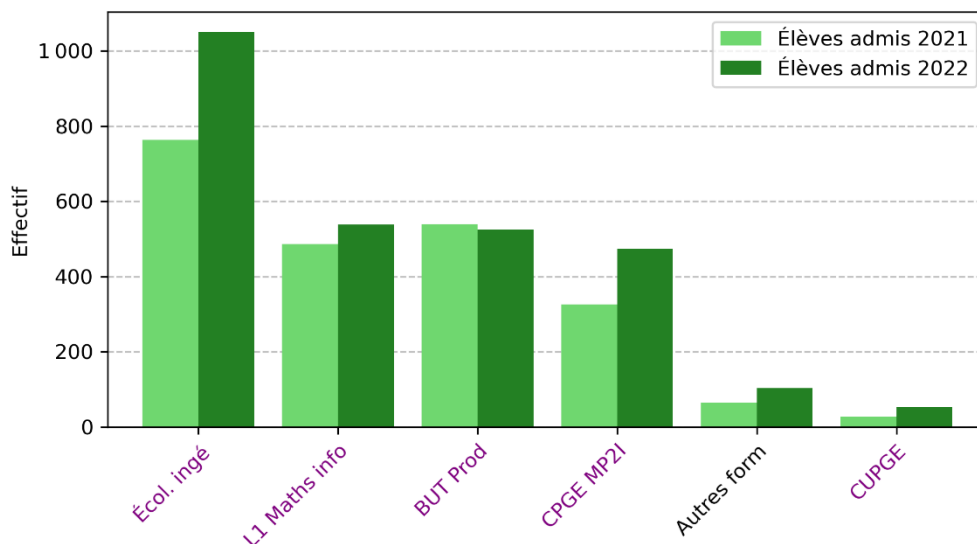
Les profils sont ordonnés en fonction du nombre d'admis en 2022.

Ce graphique illustre le poids majoritaire des profils M-PC parmi les admis (cette prépondérance se retrouvant d'ailleurs à toutes les étapes du recrutement en écoles d'ingénieurs).

Pour autant, des profils comprenant moins d'effectifs, comme M-SVT, M-NSI ou M-SI reçoivent des propositions, les acceptent et sont admis.

En regardant par exemple le profil M-NSI avec ME, on constate que l'orientation majoritaire est la poursuite d'études en école d'ingénieurs, tendance qui s'accroît en 2022 :

Profil mathématiques-NSI avec ME – Nombres d'élèves du profil admis sur les principales formations (90 %) à l'issue de la phase principale en 2021 et 2022



Source : IGÉSR à partir des extractions Parcoursup

Les profils sont ordonnés en fonction du nombre d'admis en 2022.

Il est à noter également que plusieurs concours ouvrant l'admission en écoles d'ingénieurs se réorganisent aujourd'hui pour attirer de nouveaux profils plus diversifiés, soit dans le cadre de leurs concours existants, soit en créant des concours ciblant des profils moins scientifiques.

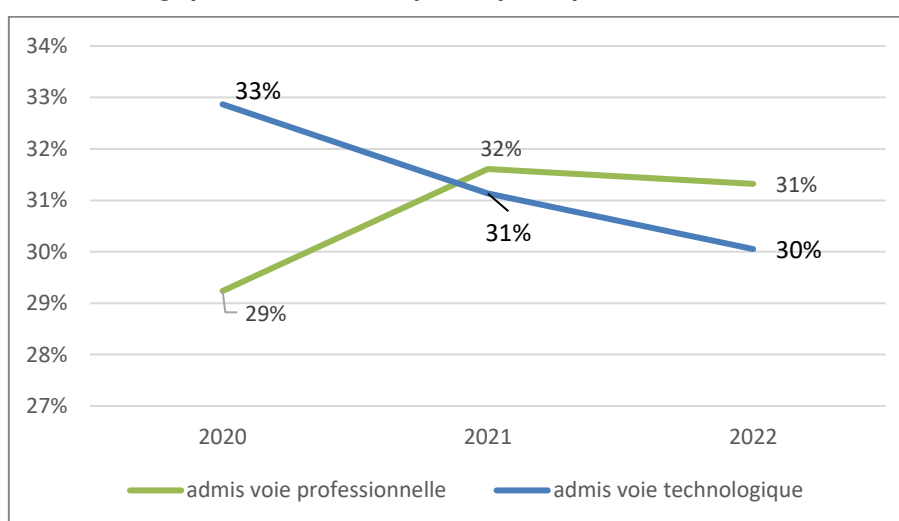
Question 10 : Est-ce que les bacheliers professionnels sont plus accueillis en STS ?

La réponse est OUI.

Depuis plusieurs années, la France vise à rééquilibrer les profils d'étudiants de ses filières courtes de l'enseignement supérieur en accueillant plus de bacheliers professionnels en section de technicien supérieur (STS). À cet effet, le décret n° 2017-515 du 10 avril 2017 a porté une expérimentation⁶, qui a été prolongée jusqu'en 2023, d'une admission de bacheliers professionnels dans une section de techniciens supérieurs. Des taux de priorité des lycéens professionnels en STS sont par ailleurs fixés par les recteurs chaque année et intégrés sur Parcoursup. Ils sont impératifs pour les commissions d'examen des vœux des STS.

Cette politique volontariste se traduit par une hausse de la proportion de bacheliers professionnels admis dans les différents BTS : elle est passée de 29 % en 2020, à 31 % en 2022 pour les BTS services et de 41 % à 43 % pour les BTS production.

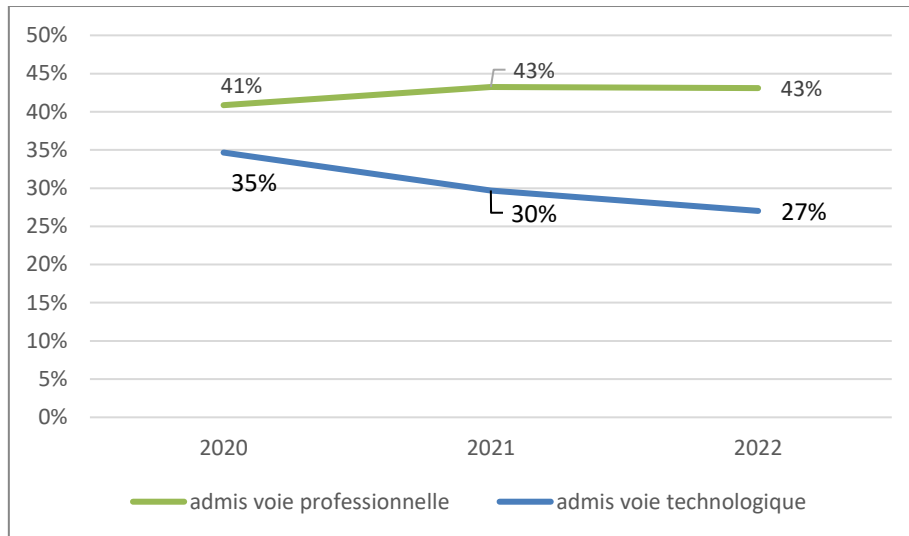
BTS services – proportion d'admis des néo-bacheliers des voies professionnelle et technologique à l'issue de la phase principale en 2020, 2021 et 2022



Source : IGÉSR à partir des extractions Parcoursup

⁶ Cette expérimentation permet aux recteurs d'académie, dans les régions académiques retenues, d'admettre dans une section de techniciens supérieurs de l'enseignement public les titulaires d'un baccalauréat professionnel, sur l'avis d'orientation favorable du conseil de classe de leur établissement d'origine.

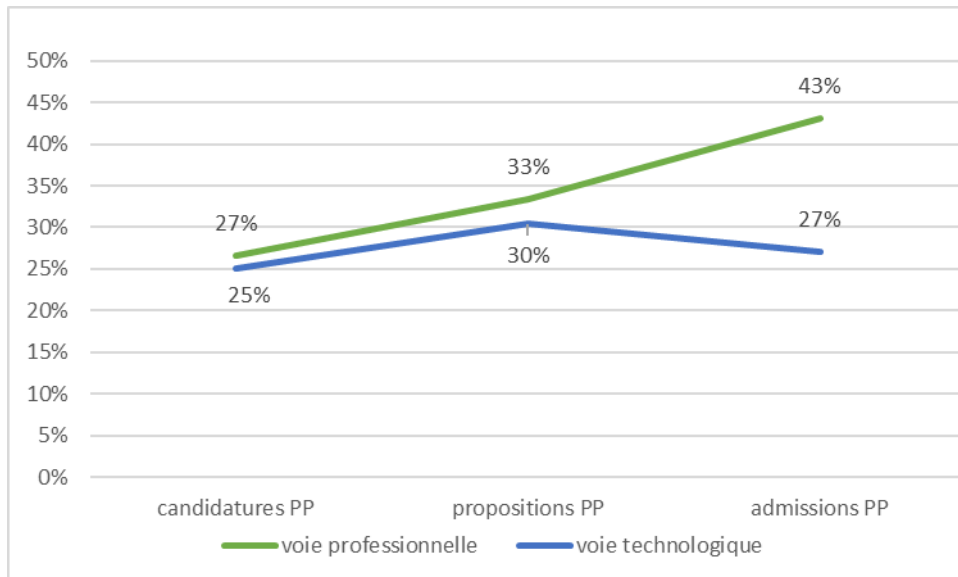
BTS production – proportion d’admis des néo-bacheliers des voies professionnelle et technologique à l’issue de la phase principale en 2020, 2021 et 2022



Source : IGÉSR à partir des extractions Parcoursup

Même si la part des bacheliers professionnels admis ne progresse que faiblement entre 2020 et 2022, la procédure d’admission leur est pourtant favorable, car en 2022 ils ne représentaient que 27 % des candidatures et 33 % des propositions sur ces formations.

BTS production – proportion de néo-bacheliers des voies professionnelles et technologiques parmi les candidats, les propositions et les admis à l’issue de la phase principale en 2022



Source : IGÉSR à partir des extractions Parcoursup

Ces constats sont à mettre au regard de l'évolution des effectifs des élèves de la voie professionnelle admis dans ces filières courtes de l'enseignement supérieur (37 229 en 2020 et 33 948 en 2022), qui témoignent d'une attente d'accentuation de leurs candidatures et de leurs admissions dans ces filières.

Question 11 : Est-ce que les bacheliers technologiques sont plus accueillis en BUT ?

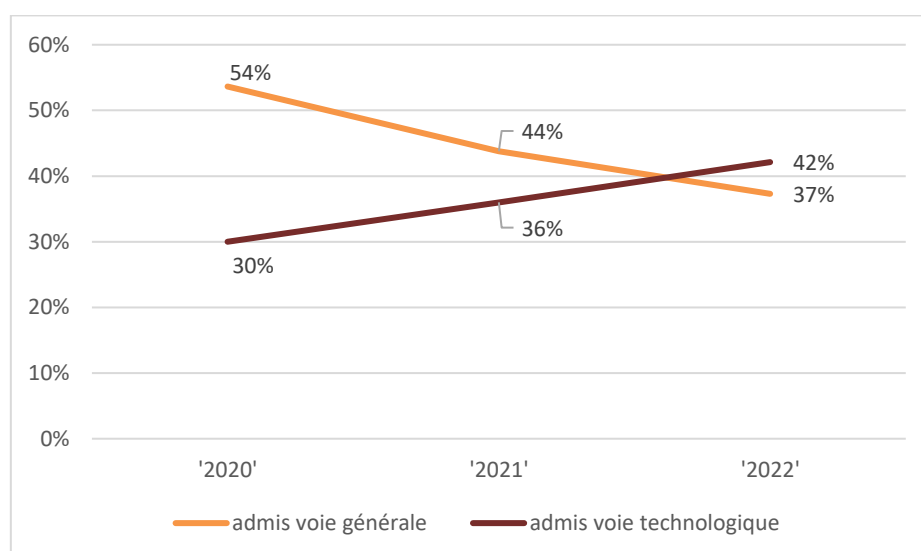
La réponse est OUI.

Depuis plusieurs années, la France vise à rééquilibrer les profils d'étudiants de ses filières technologiques de l'enseignement supérieur en accueillant plus de bacheliers technologiques en BUT avec l'objectif d'atteindre au moins 50 % de l'effectif de première année⁷.

Des taux de priorité des lycéens technologiques en IUT sont fixés par les recteurs chaque année et intégrés sur Parcoursup. Ils sont impératifs pour les commissions d'examen des vœux des BUT.

Entre 2020 et 2022, la part des admis issus de la voie technologique augmente significativement en BUT services (de 30 % à 42 %) et plus modérément en BUT production (de 29 % à 34 %).

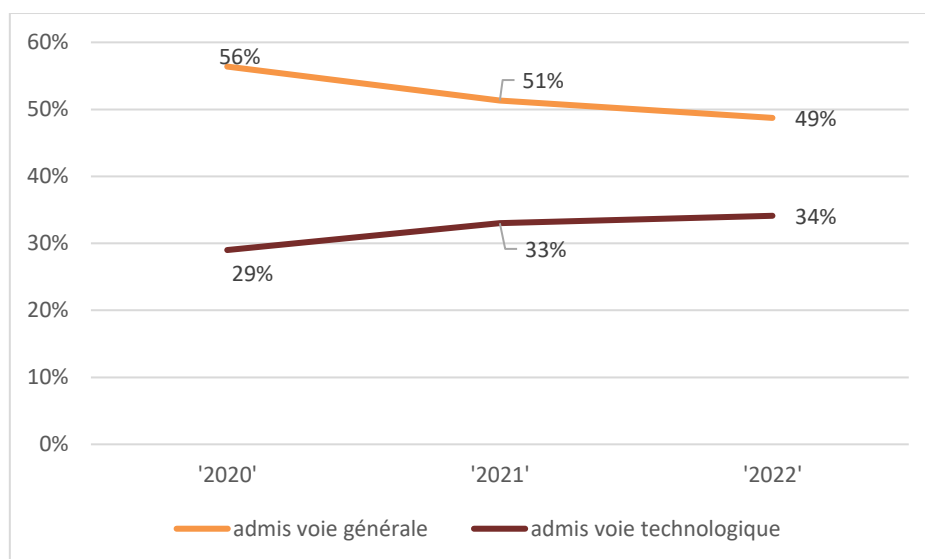
BUT services – proportion d'admis des néo-bacheliers des voies générales et technologiques à l'issue de la phase principale en 2020, 2021 et 2022



Source : IGÉSR à partir des extractions Parcoursup

⁷ Arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle.

BUT production – proportion d'admis des néo-bacheliers des voies générales et technologiques à l'issue de la phase principale en 2020, 2021 et 2022



Source : IGÉSR à partir des extractions Parcoursup

Ces constats sont à mettre au regard des effectifs des élèves de la voie technologique :

- 2 694 candidats bacheliers STMG entre 2020 et 2022 (soit – 4 %, baisse moins importante que pour l'ensemble des bacheliers, – 6 %) et – 6 899 candidats bacheliers STI2D, soit une baisse de – 21 % entre 2020 et 2021. Les premiers constituent le principal vivier des bacheliers technologiques candidats en BUT services quand les seconds le sont pour les BUT production. Ces évolutions d'effectifs ont donc un impact fort sur l'atteinte des objectifs fixés à propos de l'origine des étudiants en première année de BUT.

[education.gouv.fr](https://www.education.gouv.fr)